

Groupe de Travail AMENAGEMENT Sous-groupe ZAE

Compte-rendu de réunion du 6 septembre 2023

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Cédric ANSARD	Région Hauts-de-France et Géo2France		x
Isabelle BARNERIAS	DRIEAT IdF / pôle analyses territoriales		x
Myriam BASLÉ	Rennes Métropole	x	
Eric BERNIER	DDT69 / SIG valorisation des données		x
Martin BOCQUET	Cerema Hauts de France	x	
Florian BORET	CC du Pays de Lunel	x	
Véréna BOURBIA	ADUGA chargée d'études éco. et territoire	x	
Laurence CANTALOUBE-KIM	Région PACA cheffe proj. SUD foncier éco	x	
Guillaume CASTELLA	Roannais agglomération	x	
Antoine CHAMEAU	ADEUPA (Brest) - études foncières		x
Lucas CHEVRIER	Intercommunalités de France		x
Frédéric DENEUX	Directeur du CRAIG		x
Julien DENIEL	AUDIAR Agence d'urbanisme de Rennes	x	
Nicolas DIEUX	DDT69 responsable info géographique		x
Yoaan DUMON	Agence économique régionale BFC		x
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest - Animateur GT CNIG	x	
Christine GRIMAL	Cerema Med chef projet stratégie foncière		x
André-Robert HORANIMANA	Cerema HdF Chargé d'études foncières	x	
Jamila JAAIDANE	ANCT	x	
Clément JAMET	Agence d'urbanisme Urbalyon		x
Gaëlle JAUBERT	Maire de Tresses service Aménagement		x
Frédéric LASSERON	Cerema - Resp. activité foncier	x	
Frédéric LECLERC	DREAL Centre-Val de Loire, coord. SIG	x	
Noémie LE GRAND	Institut Paris Région/dept. éco/géomatique		x
Bertrand LEROUX	Cerema Ouest / dir. projet Urbansimul	x	
Céline MAGNIER	DREAL Centre-Val-de-Loire		x
Alice MARTIN	TIGéO (Tarn Ifo Géo) resp. technique	x	
Laurence NOLOGUES	IPR - chargé projet éco et aménagement	x	
Salim OUCHEN	DHUP / AD3 Politiques foncières		x
Thomas PETILLON	GIP ATGeRI - observatoire NAFU		x
Manon PETITPAIN	Cerema - chargée miss. stratégie foncière		x
Nicolas ROCHARD	Géo2France, chef de projet Data	x	
Lucas RODRIGUEZ	Cerema Med, études foncier logement		x
Florent SOURISSEAU	OpenIG	x	
Mickael VADIN	Région Grand Est / DataGrandEst	x	
Renaud VANDEN-BOGAERDE	Région Hauts-de-France, admin SI & Data	x	

Ordre du jour :

- Infos et Actus
- Revue des [issues du Github ZAE](#) et du [projet de standard Site Economique](#)
- Décision sur l'arrêt du projet de standard Site Economique
- Coordination avec schema.data.gouv.fr

Prochaine réunion : **date à fixer suivant l'échéance et le contenu de l'appel à commentaires CNIG**

L'ensemble de la documentation et des présentations de la réunion est disponible sur [l'espace de partage du GT CNIG Aménagement](#).

1. Revue du précédent compte-rendu

Le [précédent compte-rendu](#) du [sous-groupe ZAE](#) est validé.

Actions réalisées :

- *Résolution des issues* :

- [#4 Type de maîtrise foncière sur un référentiel foncier économique](#)
- [#14 Établissements et occupants des sites économiques](#)
- [#16 SITE-ECO : attribut EPCI compétent ?](#)
- [#17 ETABLISSEMENT : définition "établissement"](#)
- [#18 Statut d'occupation du TERRAIN-ECO \(issue ré-ouverte\)](#)
- [#20 Nomenclature terr_amngt attribut de TERRAIN-ECO \(issue ré-ouverte\)](#)
- [#22 Zones d'activités relatives aux activités de la défense ou celles liées à l'aquaculture](#)
- [#23 ETABLISSEMENT : Comment maintenir à jour cette classe d'entité ?](#)
- [#24 SITE-ECO : Définir les limites d'un site économique \(question\)](#)
- [#25 SITE-ECO : limite d'une ZAE et intégration dans l'IZAE ? \(question\)](#)
- [#27 Type énuméré terr_comm - attribut de : TERRAIN-ECO](#)
- [#28 TERRAIN-ECO - Intégration de la nomenclature ZAN sur l'artificialisation ?](#)

Actions à lancer ou poursuivre :

- *Débats sur les issues en cours* :

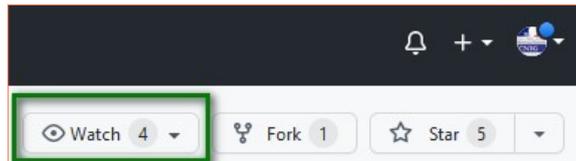
- [#30 Etapes du site économique](#)
- [#31 Attribut "extension ou renouvellement urbain"](#)
- [#32 Relation entre ETABLISSEMENT et TERRAIN-ECO](#)
- [#33 Champs complémentaires optionnels sur SITE-ECO](#)

Le [Github ZAE](#) est destiné à faciliter la centralisation et gestion collaborative du SG ZAE.

Il comprend actuellement les parties [éditoriale](#), [documentation](#), [réunions](#), [issues](#), [projet de standard](#), et ultérieurement sa traduction au format JSON pour [schema.data.gouv.fr](#) de Etalab.

La section [issue](#) centralise les discussions collaboratives autour du projet de standard. Elle est destinée à proposer des sujets (corrections, évolution du projet de standard, etc.), à y contribuer et à les suivre. Elle permet d'en garder l'historique.

Il est important que chacun dispose d'un compte Github (gratuit, sur inscription avec son adresse mail) et s'abonne au fil de discussion en cliquant sur la touche watch.



2. Actus et infos diverses

2.1 Rapport du préfet Rollon Mouchel-Blaisot

Remise le 25 juillet 2023 du [rapport de mobilisation pour le foncier industriel](#).

Dans un contexte de sobriété foncière, de résorption des friches et de réindustrialisation des territoires, la mission du préfet avait pour objectif de proposer, en étroite association avec les collectivités territoriales, des mesures opérationnelles et concrètes pour :

- Recenser l'offre disponible à destination des investisseurs ;
- Qualifier la demande des entreprises ;
- Faciliter l'accueil des projets industriels.

Deux défis : **identifier 50 nouveaux sites** à fort potentiel pour l'industrie dans le cadre de « France 2030 », et **préparer ces terrains** identifiés à l'accueil d'activités industrielles et les rendre les plus « clés en main » possible.

La mission estime le besoin pour le développement de l'industrie dans nos territoires à **22000 ha à l'horizon 2030** : 3 500 ha en densification, 10 000 ha en réhabilitation de friches, 8 500 ha en artificialisation. Prévoir un stock d'un dizaine de grands terrains prêts à accueillir l'industrie. (cf. liste des préconisations page 4)

2.2 Recensement des sites économiques

- L'INSEE a diffusé une [étude](#) recensant les zones dédiées à l'activité économique : 13.700 ZDAE identifiées à partir d'une méthode de carroyage (carreaux de 200 mètres de côté comportant moins de 11 habitants et au moins 1 entreprise intersectés avec les fichiers fiscaux). La méthode croise FF, CFE et données carroyées : ils ont donc des contours carroyés de ZA, qui leur permettent de faire leurs statistiques, mais pas forcément de contours précis des ZA. L'INSEE sera très intéressé par la disponibilité des périmètres précis suite à l'inventaire des ZAE.

*"L'espace dédié à l'activité économique est regroupé dans **13 700 zones** qui accueillent la **moitié de l'emploi salarié privé**. Les établissements concernés ont en moyenne un **nombre de salariés 2,8 fois plus élevé qu'ailleurs** et ces emplois sont surreprésentés dans les couronnes des grandes agglomérations. Plus du quart des emplois salariés dans ces établissements **relèvent de l'industrie**.*

*Un quart de l'emploi salarié privé du pays est concentré dans **seulement 350 zones**. Les zones où sont employés le plus de salariés du privé se situent davantage dans les pôles urbains ; l'économie tertiaire, notamment les services aux entreprises, y est particulièrement présente. Plus de la moitié des établissements des zones dédiées à l'activité, actifs en 2019, s'y sont implantés depuis moins de 10 ans."*

*Méthode : "la géolocalisation des établissements permet de repérer des **carreaux de 200 mètres de côté**, proches les uns des autres, comportant **moins de 11 habitants et au moins 1 établissement du champ salarié privé**. Un **appariement avec les données fiscales** permet ensuite d'obtenir les parcelles cadastrales des établissements intersectant ces espaces très peu habités. Les **parcelles distantes de moins de 50 mètres les unes des autres sont agrégées lorsqu'elles regroupent au moins 50 salariés, ou 3 établissements et plus de 10 salariés**. La surface de ces parcelles permet d'estimer les espaces occupés par les zones. Les espaces agrégés distants de moins de 400 mètres sont ensuite rassemblés en une seule et même zone, pas nécessairement d'un seul tenant. Ces zones statistiques, dites zones dédiées à l'activité économique, permettent ainsi de synthétiser au mieux les zones de concentration d'emplois et leurs effectifs salariés à des niveaux supracommunaux. Il s'agit de zones d'activités « de fait », repérées par la présence d'établissements actifs avec des salariés, et non de zones « de droit », gérées par des opérateurs publics ou privés. Pour ces raisons, la date de création « officielle » de la zone n'est pas connue : elle est approchée par la date de création de l'établissement le plus ancien installé sur une zone et encore*

actif en 2019."

- [Base EmpCom des principales entreprises d'activités commerciales](#)

En 2021, le Cerema a mené des recherches pour créer de manière automatique des contours de zones d'activités à l'échelle nationale. Cela a abouti à une première version de contours, créée début 2021, qui nécessitait cependant plusieurs développements méthodologiques pour être diffusable. En particulier, les contours pouvaient manquer de précision sur certains espaces. En 2022, une étude sur les zones commerciales a été menée. Dans ce contexte, il était nécessaire de disposer d'un contour précis des grandes zones commerciales à l'échelle nationale. Le Cerema a ainsi missionné l'entreprise CLS pour affiner ces contours. 1492 sites ont été sélectionnés à l'échelle nationale hors territoires ultramarins, l'objectif reste de déterminer un contour précis réalisé par phot-interprétation.

2.3 Guides méthodologiques

- Le "[Guide méthodologique pour l'accompagnement à la réalisation des inventaires des ZAE](#)" de La DREAL PACA et Sud Foncier Éco a été mis à jour (hyperliens dorénavant cliquables dans le pdf) dans la La partie [documentation du Github](#).

- La FNAU a diffusé l' "avis de la FNAU n°11" : (également référencé sur le Github), qui est un excellent document de synthèse comprenant de nombreux exemple d'observatoires des ZAE mis en place par les agences d'urbanisme.

2.4 Copil PNFE

Le dernier comité de pilotage du Portail National du Foncier Economique s'est tenu le 20 juillet 2023. Le déploiement de la première version du PNFE est prévue en novembre 2023.

2.5 Fabrique des géocommuns, incubateur de communs à l'IGN

M. Bocquet nous informe de sa prochaine participation à une démarche intrapreneuriale de type "Start-up d'Etat" au sein de la [Fabrique des géocommuns, incubateur de communs à l'IGN](#) . Celle-ci durera trois à quatre mois afin de résoudre une problématique et proposer nouveau un produit (restant à définir...) sur la thématique des ZAE. Deux axes de travail sont pressentis : L'"observation" : comment est-on capable de dresser un inventaire, de proposer un produit, etc.) et la "Gestion des zones d'activité" par exemple dans un cadre de foncier très contraint. M. Bocquet sera amené à interviewer, entre autres, différents participants du sous-groupe CNIG ZAE. Fin 2023 constituera une échéance importante du projet (go or not go).

3. Revue des issues et du projet de standard CNIG Site Economique

Par A. Gallais, Cf. [Présentation ici](#) et [projet de standard CNIG Site Economique](#)

3.1 Issues en cours

[#30 Etapes du site économique](#)

Le projet de standard comprend actuellement l'attribut SITE-ECO.**site_etat** avec les valeurs : création, existant et actif, extension, projet de déclassement, déclassé, annulé

La proposition de M. Baslé consiste à remplacer "création" par les deux valeurs : "en projet" et "en chantier", voire trois si on y ajoute "en étude". Ces stades d'avancement serviraient à suivre dans le temps l'ensemble des ZAE, y compris celles qui ne sont qu'à la phase de l'étude. V. Bourbia s'inquiète de l'intégration de zones dont le projet n'aura jamais été concrétisé.

Pour les ZAC, plusieurs années peuvent passer entre l'instruction et leur création donc la valeur "en projet" est retenue.

=> Une "extension" est considérée comme la "création" d'un nouveau site, ce qui entraîne la suppression de la valeur "extension" au profit de l'utilisation de la valeur "création".



=> La proposition de valeur "en chantier" n'est pas retenue étant déductible de l'information de viabilisation des TERRAIN-ECO.

#31 Attribut "extension ou renouvellement urbain"

La proposition de M. Baslé consiste à créer l'attribut SITE-ECO.site_evol_urba, à remplissage facultatif, comprenant les valeurs : extension urbaine, renouvellement urbain, mixte. => Cette proposition est validée en séance..

#32 Relation entre ETABLISSEMENT et TERRAIN-ECO

La proposition de A. Martin consiste à corriger la cardinalité 1:1 liant ETABLISSEMENT à TERRAIN-ECO en 1:n. A. Gallais a effectué la correction. ETABLISSEMENT.terr_id est désormais défini comme liste des identifiants de TERRAIN-ECO où se situent les différentes composantes de l'ETABLISSEMENT.

#33 Champs complémentaires optionnels sur SITE-ECO

R. Vanden-Bogaerde fait cinq propositions :

1) Identifier le plus petit terrain disponible sur une ZAE mais aussi le terrain le plus important d'un seul tenant, avec :

SITE-ECO.site_surf_comm_min : surface minimale disponible pour un terrain sur la zone, en hectare. Et SITE-ECO.site_surf_comm_max : surface maximale disponible pour un terrain sur la zone, en hectare.

= > Cette information déductible par requête sur TERRAIN-ECO n'est pas retenue pour la classe SITE-ECO. L'ajout de ces attributs restera la discrétion des territoires suivant leurs besoins.

2) Ajouter un champ booléen SITE-ECO.**site_cle_en_main**

J. Jaaidane rappelle la démarche lancée par la Direction Générale des Entreprises et l'ANCT avec l'élaboration d'un cahier des charges pour sélectionner ces sites. Un site "clé en main" est défini comme "*purgé de tout recours (démarches bio-environnementales, archéologiques, etc.) et directement prêt à l'implantation d'activité*". 127 sites ont ainsi été identifiés, mais il n'en existe que 84 actuellement effectivement "clés en main".

J. Jaaidane indique que cette information est relative au TERRAIN-ECO, et non pas au SITE-ECO.

=> le SG ZAE valide l'ajout d'un attribut booléen TERRAIN-ECO.**terr_cle_en_main**

Le SITE-ECO peut facultativement disposer d'une qualification territoriale ou régionale

=> le SG ZAE propose l'ajout d'un attribut texte SITE-ECO.**site_quali_territoire** pouvant contenir le libellé d'un label, de la mention "site économique clé en main" ou toute autre qualification ou signalétique régionale ou territoriale

3) Ajouter un champ booléen SITE-ECO.**reseau_fluvial** indiquant la présence (oui / non) d'un quai fluvial public ou privé

4) Ajouter SITE-ECO.**port_nom** : nom du port maritime ou fluvial le plus proche, et SITE-ECO.**port_dist** : distance (en km) du port maritime ou fluvial le plus proche.

Ces informations sont pertinentes dans un contexte de report modal.

5) Ajouter SITE-ECO.**desserte_tc** : Desserte transports en commun (booléen oui/non) : il s'agit en effet d'un élément différenciant et loin d'être systématique pour un SITE-ECO.

=> le SG ZAE valide ces trois propositions

Hors issue

Les SITE-ECO pouvant être composés de plusieurs ZAC délimitées par des périmètres non contigus, le SG ZAE valide le fait que leur géométrie puisse supporter les multi-polygones (multi-géométrie) => A intégrer dans la rubrique "Primitive graphique " de la classe SITE-ECO.

Décision / Actions

- Les différents points validés ci-dessus intégreront le projet de standard (A. Gallais)

3.2 Revue du projet de standard

Outre la prise en compte des issues résolues à la dernière réunion, le projet de standard a été amélioré par :

- la révision du modèle conceptuel de données provisoire sous forme graphique (UML) ;
- l'ajout d'exemples de valeurs cohérentes (avec l'aide de V. Bourbia) ;
- l'annexe répertoriant des noms des attributs courts pour l'échange de données au format shape, qui limite le nom des attributs à 10 caractères ;

4. Arrêt du projet de standard en vue de l'appel à commentaires

Décision / Actions

- Sous réserve de l'intégration des dernières évolutions proposées au §3, le GT CNIG Aménagement / sous-groupe ZAE valide le projet de standard et le considère éligible à l'appel à commentaires public du CNIG.

5. Création du schema pour schema.data.gouv.fr

A. Gallais a entamé les travaux de constitution du schéma au format JSON conforme au processus schema.data.gouv.fr. Ce format est un format texte, de "type .csv" mais beaucoup mieux structuré.

Cet ensemble comprenant un "[datapackage](#)" et quatre schémas correspondant chacun à l'une des quatre tre tables du modèle de données a été réalisé de façon provisoire car le modèle n'est pas finalisé, mais cela montre l'esprit de la démarche et permet d'anticiper sur la réalisation finale. L'ensemble de cette réalisation est [déposée sur le Github](#).

La création des "schema.json" a nécessité de synthétiser le modèle de données dans un [tableur unique](#), qui suivra les évolutions du projet de standard, et permet d'automatiser la partie "fields" (champs) des fichiers json.

La démarche CNIG associé à celle de schema.gouv.fr produit un document "littéral" (le projet de standard CNIG Site Economique en pdf) pour les personnes, et un document "informatique structuré en JSON" pour les machines, à partir duquel les outils de [schema.data.gouv](https://schema.data.gouv.fr) peuvent valider un jeu de données ([validata.etalab](https://validata.etalab.fr)) , le diffuser sur data.gouv.fr ([publier.etalab](https://publier.etalab.fr)) et générer de la documentation automatique sur la structure des données, suivant l'exemple du [standard et schéma Friches](#).

A. Martin demande si le datapackage et les schema.json permettent d'automatiser la création de scripts SQL de génération de base de données. => La question sera posée à l'équipe [schema.data.gouv](https://schema.data.gouv.fr), elle peut d'ailleurs être formulée via [une issue](#) du Github.

*[hors réunion] pour le besoin de schema.data.gouv.fr et l'extension du périmètre d'étude aux sites économiques, le Github [zones-activites-economiques](#) a été renommé **schema-sites-economiques**. L'ancienne adresse redirige automatiquement vers la nouvelle, c'est donc totalement transparent pour l'utilisateur.*

6. Echancier prévisionnel :

Les échéances envisagées au second semestre sont :

- Suite à l'arrêt du projet de standard, l'appel à commentaires du CNIG (consultation publique se déroulant habituellement sur 4 à 6 semaines) pourrait être lancé la deuxième quinzaine de septembre avec une échéance à mi-octobre.

- Les travaux de constitution du schéma au format json conforme à schema.data.gouv.fr seront menés en parallèle.

- A l'issue de l'appel à commentaires et de la phase d'instruction des commentaires recueillis et validés par SG ZAE, le standard pourra être soumis à la validation de la Commission des standards du CNIG. On visera celle du 26 octobre, sinon la suivante : fin 2023 ou début 2024.

- Après validation de la Commission des standards, le standard est publié et devient applicable.

- La dernière étape consiste en la validation formelle par le Conseil plénier du CNIG qui se réunit une à deux fois par an, et permet de s'assurer qu'aucune institution ne s'oppose à la validation définitive du standard.

7. Liens utiles

[GT CNIG Aménagement](#), [Mandat](#), [Ressources du GT CNIG Aménagement](#)

[Réunions du GT CNIG Aménagement](#)

[Github ZAE](#), [Issues du Github](#), [projet de standard Site Economique](#)

[Github Friches](#), [Standard CNIG Friches](#)

[Github Opérations d'aménagement](#), [projet de standard OA](#) <à venir>